



DOCUMENT SPECIFIQUE DEFINISSANT LA STRATEGIE ET LES OBJECTIFS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE TOURISME DURABLE DE LA COMMUNE DE CAVALAIRE-SUR-MER

2025 - 2030

INTRODUCTION :

Dans un contexte mondial marqué par des défis environnementaux croissants, la nécessité d'adopter une stratégie intégrée en matière de développement durable est devenue primordiale. Cette stratégie vise à concilier les besoins économiques, sociaux et environnementaux, tout en garantissant un avenir viable pour les générations futures. Au cœur de cette démarche se trouvent des objectifs clairs : s'adapter aux évolutions climatiques et aux enjeux environnementaux, décarboner les mobilités et organiser les flux et contribuer à l'étalement des flux touristiques.

Dans cette optique la ville de Cavalaire a souhaité retracer dans un document spécifique sa stratégie et ses objectifs en matière de Développement Durable et de Tourisme Durable.

Ce document synthétise la stratégie communale inscrite dans des documents réglementaires et spécifiques issus de la politique communale ou intercommunale qui régissent le fonctionnement même de la commune :

- PLU dont le PADD,
- SCOT
- RA 2023 de la CCGST
- compétence environnement de la CCGST : rapport Développement Durable.
- RA 2023 Office de tourisme de Cavalaire
- PDMS de la CCGST

I/ LE TOURISME A CAVALAIRE

Une volonté de résilience face à la nécessité de s'adapter aux changements :

Le tourisme à Cavalaire-sur-Mer est marqué par plusieurs tendances et évolutions, axées sur la préservation de son environnement naturel, la



diversification de l'offre touristique, et le développement d'infrastructures modernes pour attirer un public varié.

1. Attrait naturel et environnemental

Cavalaire reste une destination de choix pour les amoureux de la nature. Ses 4 kilomètres de plage et son environnement préservé, y compris des espaces naturels protégés comme la baie de Bonporteau et le Cap Lardier, sont au cœur de l'expérience touristique. En 2024, il y a un accent particulier sur le tourisme durable avec des initiatives de protection des espaces marins et la préservation des dunes. Des circuits de randonnées et des activités comme le vélo, la plongée sous-marine et le paddle attirent des visiteurs à la recherche d'expériences écologiques.

2. Diversité de l'offre touristique

Cavalaire se distingue par une offre touristique variée adaptée à différents profils :

- Tourisme familial : Les familles apprécient particulièrement les plages sécurisées et les activités comme les clubs de plage, les animations estivales et les promenades en mer.

- Tourisme nautique : La station est également très connue pour son port de plaisance qui attire des amateurs de bateaux, de jet-ski et de régates. Le port joue un rôle central dans l'économie touristique locale, avec une capacité accrue pour accueillir des visiteurs de la côte méditerranéenne. La commune a obtenu la labellisation France Station Nautique.

- Activités sportives et culturelles : Cavalaire a enrichi son offre en activités sportives avec des sports nautiques et terrestres. En 2024, les événements sportifs et les festivals culturels comme "Cavalaire Jazz" ajoutent une touche dynamique au calendrier estival.

3. Tourisme en hors-saison

Avec une volonté de désaisonnaliser son activité touristique, Cavalaire s'efforce d'attirer des visiteurs hors période estivale, notamment avec un focus sur les événements culturels et sportifs et l'écotourisme avec la création de la maison de la Nature. Le marché hebdomadaire, les fêtes traditionnelles, les événements thématiques, les ateliers et visites de la maison de la Nature en lien avec la Maison Foncin jouent un rôle dans la prolongation de la saison.

4. Défis et opportunités

En 2024, Cavalaire continue de faire face à des défis comme la gestion des flux de visiteurs en été, les problèmes de stationnement, et la nécessité de trouver un équilibre entre développement touristique et protection de l'environnement. Cependant, la ville mise sur le tourisme responsable et l'amélioration de son accessibilité pour rester une destination phare de la Côte d'Azur.

En résumé, le tourisme à Cavalaire se concentre sur un équilibre entre développement économique, préservation de l'environnement et diversification de l'offre touristique. La ville reste attractive grâce à ses plages, son port de plaisance, et ses événements, tout en s'ouvrant à des pratiques plus durables et inclusives.

L'Office de tourisme de Cavalaire : un rôle moteur du dynamisme touristique

L'Office de Tourisme de Cavalaire a obtenu la **Marque Qualité Tourisme** et le **classement en Catégorie I**. Ces deux distinctions sont la reconnaissance de la qualité des services offerts aux visiteurs et professionnels de la Station de Tourisme.

L'office de tourisme cible ainsi au plus juste les attentes des visiteurs pour y répondre avec professionnalisme et mesure leur satisfaction pour une amélioration continue. Pour cela, il répond aux 140 critères des Engagements Nationaux de Qualité et aux 48 critères de classement Catégorie I des Offices de Tourisme.

Par ailleurs, l'Office de Tourisme de Cavalaire s'est vu attribuer en 2024 **le label Accueil Vélo** dont l'objectif est de réserver un accueil particulier aux cyclistes en visite dans notre station avec notamment le prêt de matériel de réparation.

Les horaires d'ouverture

- ▶ De mi-juin à mi-septembre : tous les jours de 9h à 19h
- ▶ De mi-septembre à mi-juin : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h30.
- ▶ Horaires élargis pendant les vacances scolaires toutes zones et en période de forte fréquentation touristique.

La structure d'accueil est adaptée aux handicaps.

Les missions :

Accueil – Information du public

- Accueil du public en vis-à-vis (clientèle locale, nationale et internationale) 324j/365j
- Demandes d'informations touristiques (réponses aux courriers, courriels et appels téléphoniques)
- Disponibilités des hébergements touristiques

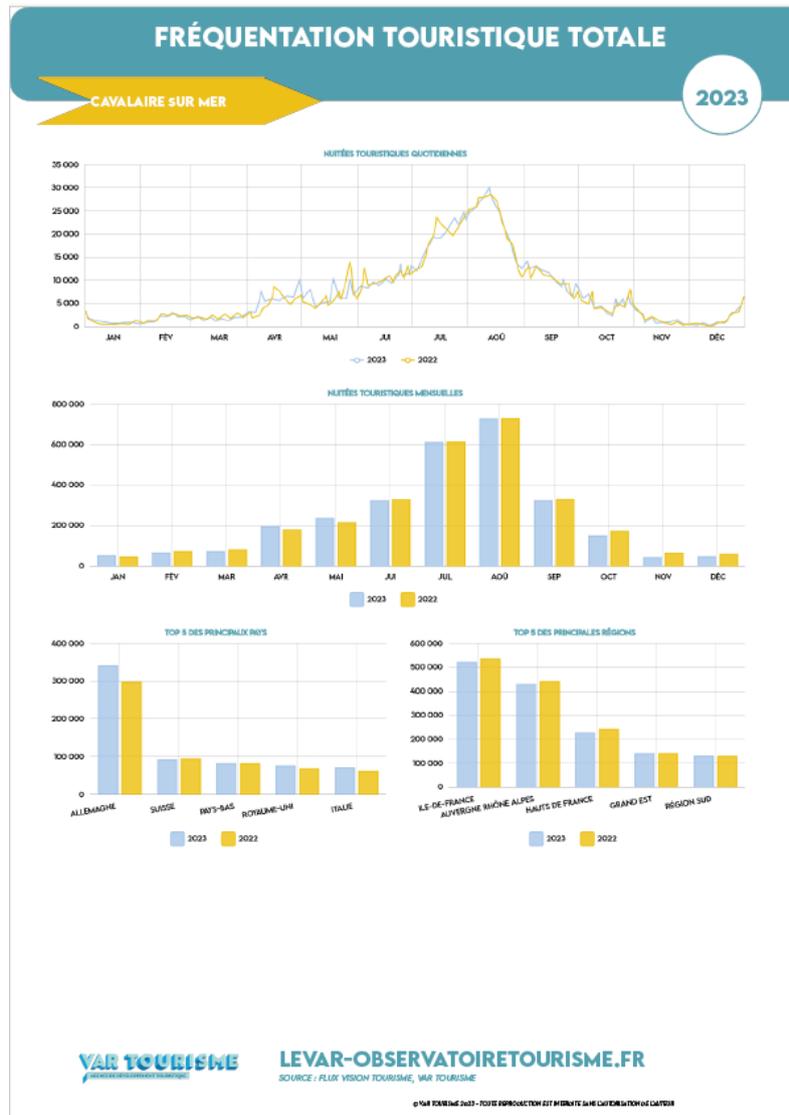
Animation du réseau local des prestataires touristiques

- Conseil/Information des professionnels du tourisme : adhésion, assistance, information...
- Relation avec les adhérents et partenaires de l'Office de Tourisme
- Gestion du réseau de partenaires labellisés dans le cadre des labels (France Station Nautique, Accueil Vélo, Cavalaire en famille)

Promotion de la destination

- Outils d'informations touristiques et promotionnels (éditions, communication)
- Communication sur le web : Site Internet, réseaux sociaux, bornes interactives...
- Communication globale, relations presse, plan média
- Politique d'obtention de label, gestion des labels obtenus : Accueil Vélos, Label Villes et Villages fleuris et France Station Nautique
- Relais des opérations de promotion

Les chiffres de l'année 2023 :



Bilan touristique national de la période estivale 2024 :

Source : site AtoutFrance 3/09/2024 – Ministère des Entreprises du Tourisme et de la Consommation.

« Après un été 2023 qui a battu tous les records de fréquentation et de dépenses, l'économie touristique amorce une tendance à la stabilisation et à la normalisation. Si la fréquentation annuelle devrait atteindre, dans l'ensemble, les niveaux de l'année dernière, la saison estivale 2024 se dessine de manière plus nuancée, entre des territoires qui ont fortement bénéficié de la locomotive olympique, et d'autres qui ont subi une météo dégradée et des évolutions des comportements de consommation (notamment de dépenses). Après un mois de juillet en retrait, le mois d'août devrait être globalement stable en fréquentation par rapport à 2023, et l'arrière-saison reste prometteuse. Les territoires méditerranéens ont été les plus dynamiques, alors que l'arc atlantique jusqu'à la Manche, du nord au sud, a connu un net ralentissement de sa fréquentation, renversant la dynamique observée les deux années précédentes.

L'été 2024 a également vu une moindre fréquentation des hébergements collectifs marchands (-5% pour l'hôtellerie de plein air sur juillet et août par rapport à 2023 sur l'ensemble de la saison et des taux d'occupation en baisse de -0,9 points dans l'hôtellerie), au profit des hébergements individuels, comme le locatif (+10% de nuits réalisées en juillet et +13% en août), souvent perçus comme plus avantageux économiquement et plus souple en termes d'organisation des vacances (notamment pour les courts séjours).

II/ LES ENJEUX ET AMBITIONS TERRITORIALES

Objectif 1 : S'adapter aux évolutions climatiques et aux enjeux environnementaux

Il s'agit principalement d'adapter la politique de la ville aux évolutions climatiques et aux enjeux environnementaux. Ces actions impliquent des actions intégrées pour minimiser l'impact écologique des villes et renforcer leur capacité aux défis climatiques futurs.

L'ambition du PADD par le truchement de ses orientations répond à ce besoin. Il regroupe trois grandes orientations : la préservation du patrimoine naturel, paysager et urbain, la nécessité de conforter une économie respectueuse de l'environnement et la valorisation du cadre de vie local et la réponse aux besoins urbains des habitants. Il résulte de ces grandes orientations que la commune doit mettre en place une planification urbaine qui prend en compte les aléas climatiques (intégration de parcs et d'espaces verts pour limiter les îlots de chaleur et permettre l'absorption des pluies). La ville se doit de repenser la gestion des déchets, de l'eau et des énergies.

Pour réussir l'adaptation de cette politique, l'implication des habitants, l'accompagnement des acteurs économiques, la sensibilisation auprès du jeune public et des écoles sont indispensables.

De même impliquer les citoyens, entreprises à la conception et la mise en œuvre de la politique urbaine permettront d'assurer une approche inclusive et adaptée aux besoins locaux. Le PLU est en cours de révision pour permettre au public de continuer de s'informer et d'émettre ses observations sur la révision générale

Ainsi, adapter la politique de la ville aux enjeux climatiques et environnementaux implique une transformation en profondeur de la manière dont les villes sont planifiées, construites et gérées. Les stratégies combinant résilience, sobriété énergétique et participation citoyenne permettent de répondre aux défis actuels tout en anticipant les futurs risques climatiques.

Objectif 2 : Décarboner les mobilités touristiques et organiser les flux

Face à l'afflux important de visiteurs sur ses sites emblématiques, Cavalaire-sur-Mer porte à cœur de promouvoir et sensibiliser les visiteurs à la préservation de son environnement naturel unique, garantissant ainsi une expérience enrichissante et respectueuse du patrimoine local.

Dans cette perspective, face à cet afflux, la ville doit repenser sa stratégie de gestion des mobilités touristiques et leur développement à l'échelle de son territoire communal mais aussi intercommunal. En effet, une approche raisonnée des flux touristiques, tant dans le temps que dans l'espace, représente un enjeu crucial pour l'avenir de la commune.

Une autre ambition, portée essentiellement par les documents du SCoT de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez (CCGST), appellent à une réflexion approfondie des déplacements et des flux. En outre, la question des transports devient centrale pour élaborer une stratégie de tourisme durable visant à diminuer l'empreinte carbone tout en préservant l'économie locale. Pour cela, il semble essentiel de développer de nouveaux modes de transport bas carbone et d'améliorer la desserte des sites via des transports en commun ou des solutions de mobilité douce, telles que l'aménagement de pistes cyclables sécurisées.

A ce titre, promouvoir des modes de transport doux et actifs (marche, vélo, navigation), ainsi que des initiatives intelligentes (covoiturage, autopartage, signalétique en gare) seraient une action à développer dans le futur.

Par conséquent, comme le précise le Plan de Mobilité Simplifié élaboré par la CCGST et approuvé par délibération en date du 27 juin 2024, l'enjeu réside dans l'amélioration de l'offre de transport collectif pour répondre aux besoins actuels. Harmoniser les réseaux locaux en matière de tarifs, de périodes et de fréquences permettra d'offrir un service mieux articulé et de faciliter l'accès aux littoraux et sites fréquentés.

Une seconde ambition portée par Cavalaire-sur-Mer et la CCGST concerne la sobriété énergétique, qui est au cœur des préoccupations actuelles. Comme rappelé dans le SCoT de la CCGST, une part importante des émissions de GES à Cavalaire provient des déplacements, et cette dépendance énergétique appelle à une action concertée pour réduire l'empreinte carbone de la région.

Par conséquent, encourager le développement des énergies renouvelables et valoriser les ressources locales tout en soutenant l'efficacité énergétique des bâtiments constituent également des priorités que la commune souhaite développer au cours des prochaines années. A ce titre, la CCGST ambition de recouvrir 25 % des besoins énergétiques des nouvelles constructions.

Cette transition vers des transports décarbonés et une gestion responsable des flux touristiques est essentielle non seulement pour préserver l'environnement, mais aussi pour garantir l'attractivité durable de Cavalaire-sur-Mer. En intégrant ces enjeux, déjà présents dans le SCoT de la CCGST, la commune aspire à favoriser des mobilités alternatives à la voiture individuelle, particulièrement en période estivale.

Par exemple, cela se concrétise déjà à travers les navettes communales et/ou intercommunales reliant quartiers et plages, ainsi que des infrastructures adaptées aux piétons et aux cyclistes. Le territoire a souhaité devenir un lieu où la marche et le vélo sont des pratiques courantes, où chaque geste du quotidien rapproche l'homme de son environnement immédiat.

Objectif 3 : Contribuer à l'étalement des flux touristiques

À Cavalaire-sur-Mer, la vision se construit autour de l'idée de devenir un pôle touristique dynamique, capable de contribuer à l'étalement des flux touristiques tout en développant les « ailes de saisons ».

En raison des changements climatiques, qui prolongent les périodes touristiques, il est essentiel d'adapter l'accueil des activités de croisières aux capacités naturelles du littoral.

Comme mentionné dans de nombreux documents stratégiques de la CCGST à travers le SCoT ou dans le PADD du PLU, le pôle de Cavalaire, avec son offre intermédiaire d'équipements et de services, est soutenu dans sa capacité à structurer, animer et dynamiser le secteur de la corniche occidentale des Maures et la Baie de Cavalaire, qui sont plus isolées du cœur du Golfe de Saint-Tropez.

Ainsi, l'idée est de valoriser son potentiel touristique tout au long de l'année afin d'étaler les flux touristiques en période estivale. Cette stratégie inclut par exemple, le développement de l'offre culturelle et événementielle, enrichissant ainsi l'expérience des visiteurs et répondant aux besoins des habitants.

À travers les nombreuses initiatives engagées par la commune au fil des années, telles que la Maison de la Nature, Ecobleu, Cœur de Ville et divers événements locaux, Cavalaire-sur-Mer souhaite encourager à la fois les habitants et les visiteurs à se reconnecter avec la nature et à célébrer leur environnement tout au long de l'année.

Ces projets ont pour objectif de rediriger les touristes estivaux vers d'autres lieux touristiques et ainsi diversifier les expériences en dehors des périodes de forte affluence, contribuant ainsi au développement des « ailes de saison » et à l'étalement des flux touristiques.

Parmi ces initiatives, le projet ÉcoBleu se distingue en visant à valoriser la Baie de Cavalaire en tant qu'espace nautique. Ce projet propose une réorientation de l'utilisation de cet espace, mettant l'accent sur le port et la mer plutôt que sur les plages, qui font déjà face à l'érosion du trait de côte.

En effet, selon les résultats de l'enquête sur l'attractivité et les politiques événementielles réalisée par la commune, l'étalement des flux touristiques tout au long de l'année s'avère crucial tant pour les résidents permanents que pour les résidents secondaires

A titre d'exemple, pour 86 % des habitants, le tourisme représente un apport économique significatif, et 67 % soulignent qu'il contribue à l'animation locale. Cependant, plus de la moitié des résidents permanents estiment que le tourisme a un impact négatif sur leur qualité de vie. Pour atténuer ces effets, développer le tourisme hors saison serait bénéfique. Cela permettrait d'allonger la saison touristique et de

diversifier l'offre, créant ainsi une dynamique économique plus équilibrée et favorisant le bien-être des résidents.

Parallèlement, la commune porte à cœur l'idée d'établir une hiérarchisation du réseau viaire sur le long terme, visant à structurer les flux de déplacement et à organiser le portage modal des différentes voiries. Cette approche aurait pour but de définir des priorités de circulation claires, facilitant ainsi le transit des piétons, des cyclistes et des véhicules, notamment dans l'hypercentre de la ville (Avenue des Alliées, Avenue Pierre et Marie Curie).

Cette réorganisation contribuerait à orienter les flux touristiques vers des itinéraires moins fréquentés, enrichissant l'expérience des visiteurs tout en préservant la qualité de vie des résidents. De plus, divers projets à venir permettront de réaménager le centre-ville en créant des zones de circulation apaisée. Chaque aspect de l'offre touristique reflétera ainsi la richesse de l'identité locale et la diversité de ce patrimoine exceptionnel.

Enfin, la commune aspire à développer son tourisme nature et ses visites guidées, notamment par la poursuite de l'aménagement de nouveaux sentiers de randonnée. Ce projet représente une volonté d'offrir davantage d'occasions d'éveiller une conscience collective sur la préservation du patrimoine naturel, en incitant les visiteurs à explorer les merveilles de l'environnement tout en s'engageant activement dans sa protection

III) LA STRATEGIE COMMUNALE POUR UNE TRANSITION DE L'ECONOMIE TOURISTIQUE

OBJECTIF N°1 : S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES ET AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- Action n°1 : Sensibiliser au respect du milieu naturel,
- Action n° 2 : Favoriser et valoriser le tourisme vert,
- Action n°3 : Préserver le patrimoine naturel, paysager et urbain, la faune et la flore,
- Action n°4 : conforter une économie locale respectueuse de l'environnement,
- Action n°5 : Valoriser le cadre de vie social et répondre aux besoins urbains des habitants,
- Action n°6 : Poursuivre la valorisation des déchets, la réduction des plastiques et la réduction à la source,
- Action n°7 : Poursuivre les labélisations environnementales pour la ville,
- Action n°8 : Encourager la sobriété numérique à destination des particuliers,
- Action n°9 : Inclure la sobriété énergétique dans tous les projets communaux,
- Action n°10 : Généraliser les approches bioclimatiques pour la réalisation des constructions futures,
- Action n°11 : Préserver la ressource en eau,

OBJECTIF N°2 : DÉCARBONER LES MOBILITÉS TOURISTIQUES ET ORGANISER LES FLUX

- Action n°1 : Accélérer le développement de l'itinérance douce et les modes de transport doux,
- Action n°2 : Sensibiliser, acculturer et former les acteurs touristiques et les visiteurs à une vision partagée des enjeux du tourisme durable,
- Action n°3 : Sensibilisation des acteurs touristiques aux démarches qualité et expérimentations,
- Action n°4 : Développer des projets collectifs et expérimentaux autour des mobilités décarbonées avec la CCGST,
- Action n°5 : développer l'installation de bornes de recharge électriques dans les zones attractives,
- Action n°6 : réduire les trajets longue distance par une meilleure répartition de l'habitat, des emplois et des services.,
- Action n°7: Adapter l'accueil des activités de croisières aux échelles et aux capacités naturelles du littoral,
- Action n°8: Développer la filière bois, le pastoralisme à partir des potentialités du Massif des Maures,
- Action n°9: Encourager le développement des mobilités électriques pour diminuer les consommations de produits pétroliers et améliorer la qualité de l'air,
- Action n°10 : Faire du projet Cœur de ville un périmètre de centralité comme échelle de référence pour coordonner les actions publiques,
- Action n°11: Accompagner professionnels et territoires dans la réduction des impacts négatifs de leur activité sur l'environnement,

OBJECTIF N°3 : CONTRIBUER A L'ETALEMENT DES FLUX TOURISTIQUES

- Action n°1 : Développer l'attractivité touristique à l'année,
- Action n°2 : Poursuivre le maillage territorial en chemins de randonnée par l'ouverture de nouvelles boucles,
- Action n°3 : Développer une offre alternative pour contrebalancer la fréquentation touristique au niveau des plages en période estivale,
- Action n°4 : Créer de nouvelles activités touristiques en diversifiant les zones couvertes et les publics cibles,
- Action n°5 : Affirmer les activités en pleine nature comme une filière structurante et raisonnée
- Action n°6: Organiser l'accueil des navires toute l'année, à la fois sur terre et en mer, garantissant ainsi une harmonie entre l'attrait touristique et la préservation des milieux naturels,

- Action n°7 : Renforcer les capacités numériques de commercialisation de l'offre touristique, de visibilité des informations d'accueil, de référencement,
- Action n°8 : Maintenir une offre de commerces de proximité en toute saison, répondant à un besoin quotidien,

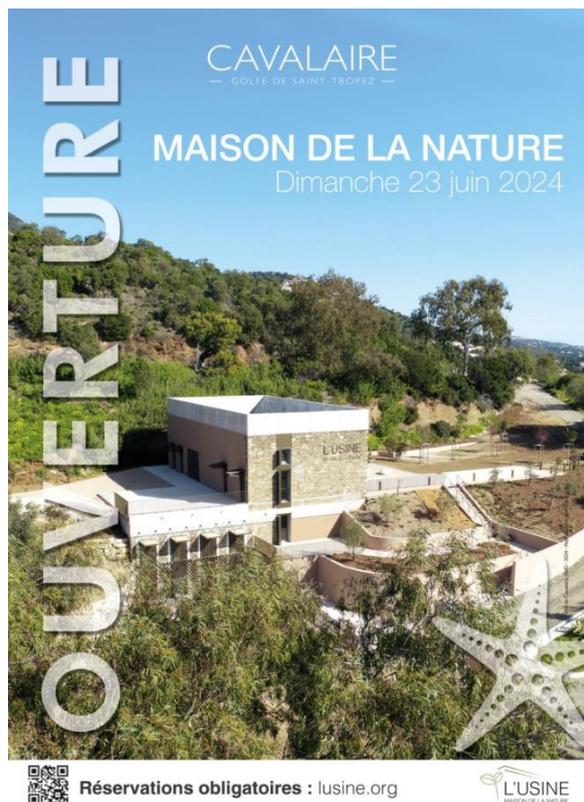
IV/ ZOOM SUR LES GRANDS PROJETS COMMUNAUX : UNE STRATEGIE EN MARCHÉ

La première des réalisations portées par la commune :

MAISON DE LA NATURE

Cette réalisation d'envergure mêlant écologie, développement durable et tourisme était attendu avec impatience aussi bien par les Cavalaïrois, que par les résidents et les vacanciers ; cette ouverture est l'aboutissement d'un projet porté par Monsieur le Maire, Philippe LEONELLI et son équipe.

Son ouverture officielle a eu lieu le 23 juin dernier :



Un peu d'histoire

C'est en 2005 que commence véritablement l'histoire de la Maison de la Nature. En effet, cette année-là, la commune de Cavalaire fait l'acquisition d'une ancienne usine de traitement des ordures ménagères. Porté par sa volonté de développer un

« tourisme vert » à l'année, le site a par la suite été choisi par Monsieur le Maire afin d'en faire un lieu incontournable dédié à la nature.

Rénover plutôt que détruire

Transformer l'usine en un lieu d'accueil chaleureux et innovant consacré à la nature et à l'écologie, c'est l'idée audacieuse du projet Maison de la nature. Et afin d'écrire la nouvelle histoire de ce bâtiment, notre histoire, c'est le groupe OH !SOM architectes qui a été choisi pour accompagner la ville.

Lauréats de nombreux prix d'architecture, cette équipe jeune et dynamique milite pour une architecture adaptée, évolutive et à l'écoute de son époque et de ses usages. C'est dans cet esprit que la rénovation et la transformation de la Maison de la nature a démarré en septembre 2022.

D'une grande modernité, le bâtiment répond dans sa construction à la volonté municipale d'un bâtiment énergiquement exemplaire. On y retrouve une conception avec des matériaux biosourcés ce qui lui a valu l'obtention à deux reprises du **label BDM Médaille Or** (bâtiments durables méditerranéens).

Ce label, créé en 2009 par EnvirobatBDM, a pour vocation d'améliorer la qualité des projets tout en renforçant les compétences des professionnels du bâtiment et de l'aménagement en région PACA.

L'obtention de ce label, le 5 mars 2019, pour la Maison de la Nature, souligne l'exemplarité, l'innovation et l'excellence de la commune dans son approche écoresponsable. Respectant un cahier des charges strict, ce projet utilise des matériaux respectueux de l'environnement, renforçant ainsi sa dimension durable.

En complément du Label BDM Médaille Or, le chantier a également été distingué par l'appellation "**chantier propre**", un gage de sa conformité aux normes écologiques les plus exigeantes. Cette distinction impose l'installation de toilettes sèches, la mise en place d'une station d'épuration pour les eaux usées, et le tri sélectif des matériaux. De plus, un suivi rigoureux de la consommation d'eau et d'électricité a été instauré, garantissant un chantier écoresponsable à chaque étape de sa réalisation. Ces efforts illustrent la volonté de Cavalaire de mener des projets en parfaite harmonie avec son engagement pour l'environnement.

La Maison de la nature comme porte d'entrée

La Maison de la nature dès sa mise en projet a été pensée comme une porte d'entrée. Etape du parcours « Voie verte » elle offre aux visiteurs un large choix de balades et de randonnées permettant de découvrir un aspect culturel et historique souvent méconnu.

Celle-ci deviendra la porte d'entrée du domaine Foncin et le massif des Maures, offrant un espace dédié à la sensibilisation écologique à travers de nombreuses activités pour tous les publics.

Parmi les initiatives phares, un potager intergénérationnel a été mis en place, réunissant jeunes et anciens autour d'un savoir-faire partagé. Ce potager ne se limite

pas à une simple production agricole : il permet de découvrir des pratiques durables telles que la récupération d'eau de pluie, le compostage, l'association de fleurs et de légumes, ainsi que l'utilisation d'énergies renouvelables comme le solaire.

À terme, le projet se veut également contribuer à promouvoir une agriculture raisonnée et plus respectueuse de l'environnement, tout en renforçant les liens sociaux.

Plus qu'un lieu d'exposition

Plus qu'un lieu d'exposition, la Maison de la Nature a pour objectif de devenir un lieu de vie incontournable à Cavalaire. Véritable lieu de partage et de rencontre, elle propose ainsi, aux visiteurs en plus de la visite de ses expositions, des ateliers, des conférences, des concerts, des cours de sport, des apéritifs et un espace restauration.

Dès le 23 juin, écrivons une nouvelle histoire

PROGRAMME 2024

Expositions

- **Du 23 Juin au 31 décembre 2024**

Exposition « *la Terre vue du ciel* » de Yann Arthus Bertrand

- **Du 23 Juin au 31 décembre 2024**

Promenons-nous dans le bois, découverte des propriétés physiques du bois, de son utilisation et de ses dérivés

Conférences

- **28 septembre 2024 à 18h00**

A l'occasion du sommet mondial sur la biodiversité, conférence sur la biodiversité méditerranéenne

- **8 octobre 2024 à 18h00**

Conférence à l'occasion de la journée mondiale sur les oiseaux migrateurs.

- **23 novembre 2024 à 18h00**

Conférence sur la réduction des déchets – mode d'emploi dans le cadre de la semaine européenne sur la réduction des déchets

Ateliers

- **Juin à décembre 2024 :**

Ateliers pédagogiques et jeux de pistes pour aller plus loin dans nos connaissances sur le bois

Evènements

Journées du Patrimoine : samedi 21 septembre 2024 : Balade à vélo à travers la ville et dernière étape à la Maison FONCIN- visite gratuite et déjeuner convivial à la Maison de la Nature

Concerts

- **21 septembre 2024 à 20h00**

Soirée chant des coquelicots.

Concert au milieu de 40 coquelicots géants illuminés sur l'esplanade Ste Estelle

Activités autour de l'Usine-Maison de la nature

- Visite du domaine Foncin sur inscription,
- Point de départ des sentiers de randonnées commentées,
- Liaison par un sentier botanique de la Maison de la Nature et du Domaine du Rayol
- Matinées bien-être du mercredi au dimanche hors saisons et du lundi au dimanche en haute saison

SON RESTAURANT

Le tout nouveau restaurant-salon de thé, la Maison des Saveurs, niché au cœur du Massif des Maures. Cet établissement, à la fois convivial et raffiné, promet une expérience culinaire authentique, axée sur des produits locaux et de saison.



La Maison des Saveurs se distingue par son engagement pour une cuisine de qualité, privilégiant les ingrédients frais, bio, et issus de producteurs locaux. Chaque plat, soigneusement élaboré, invite à une véritable explosion de saveurs.

MAISON DE LA NATURE, UNE DECOUVERTE EN AVANT-PREMIERE POUR LES AGENTS DE LA COMMUNE

La ville de Cavalaire a inauguré la Maison de la Nature, le 22 juin dernier. Pour l'occasion, Monsieur le Maire a convié les agents municipaux à découvrir, en avant-première, lors d'une visite exclusive, ce tout nouvel espace dédié à la sensibilisation et l'éducation environnementale ainsi qu'au tourisme vert.

Cette visite libre, sans inscription, a remporté un franc-succès et a permis à près d'une cinquantaine d'agents de découvrir les lieux.

L'accueil réservé par l'équipe de la Maison de la Nature a été exceptionnel malgré l'effervescence à quelques jours de l'inauguration. Guidés avec passion et compétence à travers les différents espaces, nombre d'entre vous a pu apprécier et découvrir le site.

Expositions interactives, ateliers pédagogiques, espaces d'observation, restauration, sport doux : la Maison de la Nature est une véritable révolution pour la commune. Cette visite a ainsi permis de mieux comprendre les objectifs et les missions de ce nouvel espace dédié.

Découverte des ateliers et de l'exposition de Yann Arthus Bertrand par les agents communaux :



2) LE PROJET CŒUR DE VILLE

Le projet Cœur de ville assurera le volet social avec la relocalisation des nombreux équipements publics disséminés sur le territoire. Il permettra aussi à la commune d'intégrer plus de nature en ville grâce aux des espaces publics paysagers qui seront aménagés avec le souci de créer des îlots de fraîcheur, des aires de jeux pour enfants, et de bénéficier d'espaces extérieurs exemplaires sur le plan environnemental. La nouvelle attractivité de ce quartier bénéficiera à l'ensemble du centre-ville puisque des commerces ouverts à l'année viendront s'y ajouter. Enfin, ce projet permettra aussi de développer l'activité professionnelle avec la création de bureaux en co-working. Les objectifs généraux de ce projet sont :

- Créer une nouvelle centralité connectée avec le Port ;**
- Conserver ce site commun comme une respiration dans la ville ;**

Dans une ville qui ne dispose quasiment d'aucun parc ou jardin urbains, l'intégration de la nature en ville apparaît dans ce projet comme essentielle. Les espaces publics seront des lieux de rencontre et de vivre-ensemble dans un cadre verdoyant, en lien avec les préoccupations environnementales actuelles. Le marché hebdomadaire sera réimplanté et des boudromes viendront s'installer à l'ombre des arbres. Une aire de jeux d'enfants ainsi que des agrès sportifs seront installés au cœur de l'espace paysager, afin de compléter l'offre intergénérationnelle de plein air du territoire.

- Respecter les critères du label BDM.**

Le projet Cœur de Ville à Cavalaire-sur-Mer représente une avancée majeure pour la commune, en accord avec l'engagement en faveur d'un développement durable. A ce titre, le projet Cœur de Vie a obtenu la Médaille d'Or en phase Conception, tandis que Cœur Événementiel a reçu la Médaille d'Argent, témoignant de l'engagement de la commune pour un développement durable et responsable.

Ainsi, les points remarquables évoqués lors de la Commission d'évaluation BDM PACA du 16 juillet 2024 à Marseille incluent le choix d'un mode constructif en bois, l'intégration d'espaces végétalisés, l'importance accordée à la programmation participative, le caractère traversant de la médiathèque, ainsi que l'installation de brasseurs d'air dans l'ensemble des espaces.

De même, à travers son **Cœur Événementiel**, l'idée est d'offrir un espace dédié aux pratiques artistiques et culturelles, comprenant une grande salle de spectacle modelable permettant d'accueillir du théâtre, de la danse ou des concerts, une salle de cinéma, un auditorium, des salles d'enseignement musical et un pôle chorégraphique, enrichissant ainsi l'offre touristique toute l'année. **Le Cœur de Vie**, quant à lui, sera un lieu de rassemblement pour des activités culturelles, associatives et administratives, avec une grande Médiathèque en son centre, des espaces

d'exposition artistique et archéologique, telle une agora culturelle, stimulant la vie locale et citoyenne.

Enfin, par son **Cœur économique**, la commune entend soutenir son économie locale grâce à des infrastructures modernes, comme une salle de sport, une micro-crèche et un espace de coworking.



La convivialité et l'activité à l'année de ce nouveau quartier étant indispensable : il est prévu d'implanter un pôle commercial comportant une Halle Gourmande associée à plusieurs commerces de bouche qui seront ouverts toute l'année et en lien avec l'activité du Cœur Événementiel.

Les espaces extérieurs du projet Cœur de Ville seront aménagés pour favoriser les déplacements à pied et à vélo, avec des parcours sécurisés et agréables reliant les différents pôles. En regroupant un large éventail d'activités et de services en un même lieu, cette nouvelle zone permettra aux habitants et aux visiteurs de tout faire sans utiliser leur voiture, s'inscrivant dans une volonté de limiter l'usage des véhicules motorisés, de réduire l'empreinte carbone et de créer un cadre de vie convivial, propice aux rencontres et au bien-être. Ces différents pôles seront connectés par des espaces extérieurs favorisant les mobilités douces et l'utilisation d'énergies positives, créant ainsi un environnement attractif, durable et convivial pour tous.

Un chantier qui démarrera en septembre 2025 jusqu'à octobre 2029.



3) LE PROJET ECOBLEU

Le port de Cavalaire a été réalisé en plusieurs temps et comprend deux bassins avec deux entrées. Jadis, un bassin était géré par une société privée et l'autre, public, par la ville.



En 2019, la ville de Cavalaire a créé la SPL port Heraclea et lui a délégué la gestion des deux bassins. Le port étant vieillissant, la ville a confié une mission de maîtrise d'œuvre au bureau d'étude Corinthe afin de concevoir le projet de requalification du port, Ecobleu.

Cette opération s'inscrit dans le projet de territoire de la ville de Cavalaire et rempli les objectifs suivants :

- Requalifier et Unifier les deux bassins afin d'avoir un port plus moderne et plus spacieux, capable d'accueillir confortablement les bateaux plus larges qui arrivent sur le marché et une population plus âgée,
- Ouvrir le port sur la ville et en faire sa vitrine. A ce titre la réhabilitation du centre d'animation et de l'avenue du Général De Gaulle seront l'aboutissement de ce projet,
- Offrir aux usagers mais aussi aux touristes et aux Cavalairois un port moins minéral, ou la dés imperméabilisation des sols et la plantation de nombreuses espèces méditerranéennes offriront des îlots de fraîcheurs,
- Offrir aux plaisanciers de nouveaux services, un port moderne et connecté, mais où l'homme reste au cœur du dispositif.
- Dynamiser la ville et le port, y compris en dehors de la saison balnéaire.
- Sécuriser le port avec un système de vidéoprotection performant et étendu accompagné de systèmes de contrôle d'accès

L'opération est managée en mode « Développement durable ». C'est-à-dire qu'un équilibre est constamment recherché entre les trois axes suivants :

- Economie,
- Environnement
- Social

Sur le plan Economique : le projet est essentiellement financé par la vente de garanties d'usages et par une recherche active de subventions. Le contribuable n'est pas sollicité, seuls les plaisanciers financent le projet. Enfin, grâce à un équilibre subtile entre la vente de garanties d'usage pour des durées n'excédant pas 20 ans et la location de places à l'années ou de passage, les dépenses de fonctionnement du port sont pérennisées.

Sur le plan environnemental : Le projet Ecobleu se veut exemplaire.

- La gestion économe des fluides est prévue avec un objectif de réduction de la consommation d'eau de 30%. La production d'énergie solaire sera assurée par plus de 200 m² de panneaux photovoltaïques positionnés sur la capitainerie et l'arrosage des nombreuses plantations sera assuré par l'eau usée traitée de la station d'épuration. Enfin, l'acquisition d'un déssalinisateur est à l'étude. Il

- permettrait de maintenir le carénage des bateaux en période de sécheresse tout en préservant la ressource naturelle. Toutes les eaux de ruissellement des parkings et de l'aire de carénage sont traitées avant rejet dans le milieu naturel.
- La biodiversité sera à l'honneur et la certification port propre actif en biodiversité sera obtenue. Des nurseries à poissons ont déjà été installées dans le port, d'autres seront intégrées aux nouveaux ouvrages afin de créer un corridor écologique et la qualité de l'eau dans le port sera améliorée grâce à un système naturel qui améliorera la circulation de l'eau dans le port. Le volet terrestre sera également traité avec un choix d'espèces plantées réalisé en partenariat avec le domaine du Rayol Canadel. De nombreux nichoirs, notamment destinés aux hirondelles seront installés et feront l'objet d'un suivi régulier. Les écoles seront associées à travers un projet pédagogique et une large communication est prévue en matière de sensibilisation à l'environnement marin. Enfin, le chantier sera propre et suivi par un coordinateur environnemental.

Sur le plan Social : Outre les retombées en matière d'emploi liées aux 36 millions d'euros engagés, le projet Ecobleu donnera un nouvel essor aux commerces situés sur le port, générant de nombreux emplois. Au-delà de cet aspect important le projet est conçu pour permettre à une population très diversifiée de se rencontrer sur le port, de développer des liens intergénérationnels, et de créer du lien. Ainsi le port sera jalonné d'espaces verts, de parcs, de jeux pour enfants, d'agrs pour faire du sport, de terrains de boules et autres lieux de convivialité. La halle des pêcheurs, lieu traditionnel sera réaménagée sur une large esplanade, des parkings seront prévus, la cale de halage sera reconstruite et aménagée pour faciliter l'attente des familles pendant les manœuvres. Elle restera gratuite. Enfin, une nouvelle Capitainerie, plus accueillante, sera construite et offrira de nouveaux services tels que conciergerie, commerces, sanitaires, laverie, salle dédiée aux associations etc... Elle accueillera également un large espace de plus de 80m², prolongé d'une terrasse vue port qui sera mise à disposition du yacht club. Ce nouveau lieu de convivialité contribuera à l'animation du port au même titre que la salle d'exposition recouverte d'un plateau événementiel prévu en lieu et place de la maison de la mer actuelle. La capitainerie actuelle, alors libérée, sera confiée à la SNSM afin d'offrir aux plaisanciers un service de sauvetage en mer encore plus performant.

Avec un début de travaux prévu en 2025, le chantier s'étalera sur au moins 3 années, avec des arrêts de chantier pendant la saison balnéaire.

